

Décision

Générale

colonial

Décision n° 670 du 28 mai 1953 :

n° 670

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mai 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Ont droit à la prime de « spécialité maçon », à compter du 1er juin 1953 : Abdoulaye Barré, Mle 1107, sergent, 1er compagnie : Darar Sougal, Mle 2092, 2e classe, 2e compagnie.